



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 16.04.2019

Numéro de publication: HR02-1004612046

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Armand Vannaz S.A. en liquidation, Prilly

Armand Vannaz S.A. en liquidation

Chemin de l'Union 7

1008 Prilly

Liquidationsadresse: Avenue Charles-Ferdinand-Ramuz 49

1009 Pully

IDE: CHE104553356

Forme juridique: Société anonyme

Siège: Prilly

Armand Vannaz S.A., à Prilly, CHE-104.553.356 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Statuts modifiés le 27 mars 2019. Communications aux actionnaires: par écrit (courrier recommandé ou courrier simple) ou par voie électronique (fax ou email). Selon décision de son assemblée générale du 27 mars 2019, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Armand Vannaz S.A. en liquidation par Jenni Charles, d'Iffwil, à Pully, liquidateur avec signature individuelle. Adresse de liquidation: Avenue Charles-Ferdinand-Ramuz 49, c/o Charles Jenni, 1009 Pully. Les 100 actions nominatives de CHF 1'000, formant l'entier du capital-actions, ne sont plus restreintes quant à leur transmissibilité (art. 685a, al. 3 CO). Vannaz Armand n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Selon déclaration du 27 mars 2019, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Fiduciaire Auditoria SA n'est plus organe de révision.

La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 6859 du 11.04.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 19.12.2013

Remarques:

Cette annonce est publiée sur la base d'une modification non précisée